

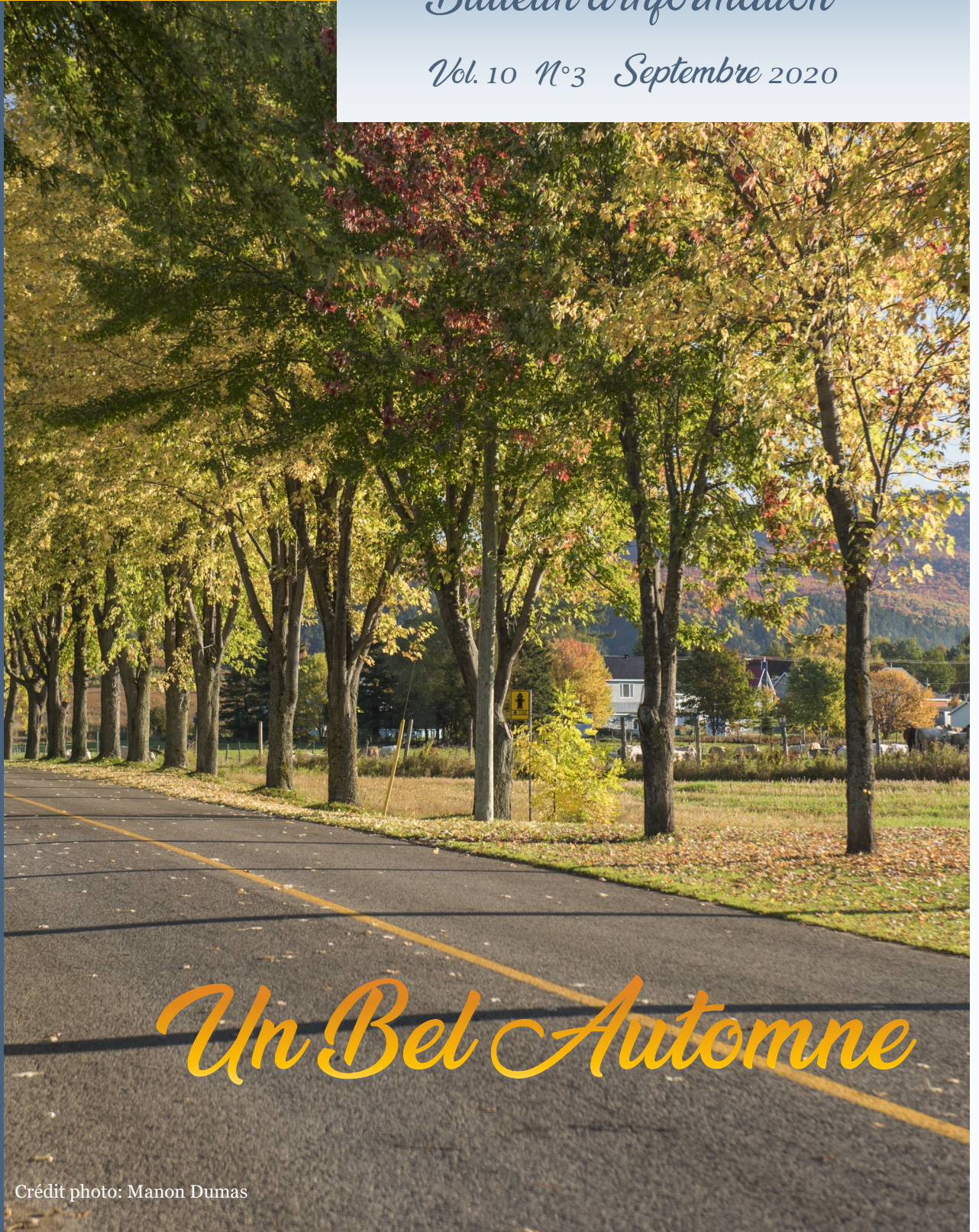
Municipalité de Saint-Joachim



Le Village Oies

Bulletin d'information

Vol. 10 N°3 Septembre 2020



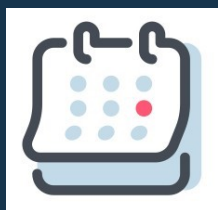
Un Bel Automne

Crédit photo: Manon Dumas

Sommaire

MOT DU MAIRE.....	3
LES RÉNOVATIONS DU CENTRE DES LOISIRS.....	4-5
TENNIS — SAISON 2020. BILAN	6
(CCU) COMITÉ D'URBANISME	6
LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE	7
LA GRANDE FERME	8
FABRIQUE DE LA PAROISSE	9
FAITS SAILANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019	13-14-15

Date à retenir !



- **LE 5 OCTOBRE**
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL
- **LE 22 OCTOBRE**
COLLECTE DES ORDURES MONSTRES

Numéros importants

Ambulance, police et pompier (Service d'urgence)	911
Info-Santé	811
Centre antipoison	1 800 463-5060
Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré	418 827-3726
CLSC Orléans	418 827-5241
Police (Bureau d'administration)	418 827-4545

Bottin de la Municipalité

Hôtel de Ville de Saint-Joachim	418 827-3755
Bureau de poste Saint-Joachim	418 827-4105
Presbytère Saint-Joachim	418 827-4020
École primaire La Pionnière	418 821-8086
École secondaire Mont-Sainte-Anne	418 821 8053
Bibliothèque	418 827-8483
Réserve faunique Cap-Tourmente	418 827-4591
Ressource familiale Côte-de-Beaupré ...	418 827-4625
La Grande Ferme	418 827-4608
Canyon Sainte-Anne	418 827-4057

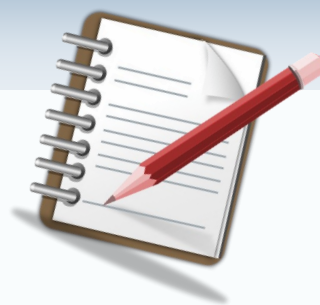
Saviez-vous que ?

La création, la mise en page et l'impression du Journal le Village'Oies sont faites ici à l'Hôtel de Ville de Saint-Joachim. Nous imprimons 704 exemplaires 4 fois par année pour être distribués aux citoyens de la Municipalité de Saint-Joachim.

Pour des suggestions d'articles ou commentaires, vous pouvez communiquer par téléphone au: **418 827-3755** ou par courriel au: **reception@saintjoachim.qc.ca**



Citoyennes et citoyens de Saint-Joachim



Encore un autre été qui se termine bientôt. J'espère qu'il aura été des plus agréables pour vous tous malgré toutes ces restrictions dues à la COVID.

Il est déjà temps de penser aux préparatifs en prévision de l'hiver qui viendra bien assez vite.

De notre côté, nous n'avons pas chômé pendant la période estivale.

D'abord, les travaux de réfection de la côte des Carrières se sont terminés en juin et elle a été ouverte à la circulation à compter du 26 juin.

Comme déjà mentionné, à la suite du départ de notre directrice générale, nous avons procédé à plusieurs entrevues et avons finalement embauché Madame Nadia Duchesne à titre de directrice générale et secrétaire trésorière. Elle a débuté son emploi le 10 juillet dernier.

Madame Duchesne possède toutes les compétences requises pour occuper ce poste et est riche d'une expérience de 5 années à titre de directrice générale d'une municipalité du Québec.

Bienvenue chez nous Madame Duchesne. Nous sommes assurés que vous vous plairez chez nous et que nos citoyens auront tout avantage à vous connaître.

Côté loisirs, je suis fier de vous annoncer que nous avons conclu une entente avec les villes de Beauré et Saint-Anne de Beauré pour la construction d'une piscine intermunicipale qui sera construite au centre multifonctionnel de Beauré. La construction devrait d'ailleurs commencer bientôt pour une ouverture vers la fin 2021 ou début 2022.

De plus, une nouvelle entente de la régie intermunicipale de l'aréna Côte de Beauré, venant à échéance le 31 décembre 2020, sera signée sous peu.

Suite au retrait de l'Ange-Gardien, les municipalités de Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beauré, Beauré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Joachim en sont venues à un accord pour son renouvellement. La nouvelle entente aura une durée de 10 ans.

Côté administration, nous entreprendrons, dans quelques semaines, nos séances de travail en vue de la préparation du budget 2021 de la municipalité.

Soyez assurés que nous ferons tout en notre pouvoir pour minimiser les augmentations de taxes comme nous l'avons fait les 11 années passées.

En terminant, je ne peux m'empêcher de vous inviter encore à vous protéger contre cette pandémie qui sévit, comme vous l'avez fait depuis le printemps.

Je vous invite à suivre respectueusement les consignes émises par les autorités de manière à minimiser les dangers d'éclosion chez nous.

Au plaisir,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'M. Dubeau'.

Marc Dubeau, maire

Les rénovations du Centre des Loisirs

Les rénovations du centre des loisirs

Au cours de l'automne, se termineront les travaux majeurs d'amélioration et de mise aux normes du centre des loisirs. Les sources de financement de ce projet proviennent de la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré, du Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) d'Hydro-Québec, du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), des Fonds de développement des territoires (FDT) et d'une partie des redevances d'Hydro-Canyon Saint-Joachim.

Travaux réalisés

Les portes et fenêtres ont été remplacées. Une cuisine et des salles de bains fonctionnelles ont été aménagées afin de répondre aux besoins du milieu, aux préoccupations des personnes à mobilité réduite, des familles et des personnes âgées. Des couvre-planchers ont été installés dans les deux parties du bâtiment (salle multifonctionnelle et patinoire), dont un revêtement adapté et beaucoup plus résistant pour les utilisateurs de la patinoire. Il est également prévu d'y ajouter de nouveaux bancs, crochets et tablettes pour optimiser l'espace.

Profitant des travaux, la fournaise a été retirée et l'ancien local du bureau de poste sera réutilisé pour y aménager un local de prêt d'équipements. Dès cet hiver, les utilisateurs pourront se procurer du matériel pour pratiquer les sports d'hiver. Notamment, des patins, des chandails et bâtons de hockey ainsi que des chambres à air pourront être empruntés.

Concernant la fresque réalisée par les artistes peintres M. Adrien Bolduc et M. Claude Paré, nous avons pris soin de conserver précieusement certaines sections. À cet effet, une technique de reproduction sur toile a été utilisée. Des photos de qualité supérieure ont été prises par des professionnels et par la suite, elles ont été reproduites sur des toiles canevas. Celles-ci seront exposées dans la salle multifonctionnelle et permettront d'assurer la pérennité de la fresque. En plus de rénover et d'améliorer les lieux, nous avons procédé à l'achat d'ameublement (tables et chaises, banquettes et armoires de rangement) pour la salle multifonctionnelle.



* Crédit photo Manon Dumas

Inauguration du Centre des Loisirs

Inauguration

En raison de la situation actuelle liée au COVID-19, nous sommes dans l'impossibilité d'organiser une activité d'inauguration. Sachez que nous avons vraiment hâte de vous faire visiter les lieux. En attendant une éventuelle activité ou visite, nous avons pensé vous partager quelques photos.



Lucie Racine, conseillère municipale
Marie-Claude Bourbeau, conseillère municipale



Bonjour,

Il me fait plaisir de vous présenter le bilan de la saison 2020 de tennis. Telle qu'annoncée dans l'édition de juin du bulletin municipal *Le Village'Oies*, une nouvelle réglementation a été mise en place en juillet dernier en guise de solution à la problématique des bris et du vandalisme survenus sur nos deux courts de tennis. Merci aux citoyens qui nous ont informé de la situation.

Ainsi dans la nouvelle réglementation :

- chaque joueur devait s'inscrire au secrétariat de la municipalité et signer un contrat;
- un système de clés mis en place a été utilisé par les joueurs;
- les réservations de plages-horaire s'effectuaient par Internet.

Somme toute, cette nouvelle formule a été fort appréciée et peu de plaintes, formulées. Nous tenons à remercier les quelques trente (30) joueurs et joueuses qui ont utilisé cette formule en respectant les consignes mises en place pour la COVID-19. Fiers de ces résultats, nous avons l'intention de poursuivre l'expérience l'an prochain.

De ces 29 utilisateurs inscrits, 21 provenaient de la municipalité de Saint-Joachim et 8 personnes dont 2 couples, venaient de l'extérieur. Nous espérons doubler le nombre d'inscriptions l'an prochain et pourquoi pas, offrir la possibilité d'organiser un petit tournoi en fin de saison.

Mario Godbout, conseiller municipal

Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Joachim

Pour une démocratie municipale... Merci !

Une municipalité ne pourrait accomplir sa mission démocratique sans engagement et implication citoyenne. Ainsi, dans une démocratie municipale, les citoyens peuvent influencer les enjeux qui préoccupent leur communauté en exerçant leur droit de vote, en participant aux séances du conseil ou aux consultations publiques ou encore, en siégeant comme bénévoles au sein de comités municipaux.

C'est à ces bénévoles du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et du Comité de vigilance du LEVQ que le Conseil municipal désire aujourd'hui remercier pour leur apport et leur implication volontaire pour le mieux-être de la communauté.

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) :

Le CCU est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. La mise sur pied d'un

CCU permet donc de rapprocher le citoyen des questions d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de construction. Au cours des dernières années et avec la venue du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), le rôle du CCU est devenu primordial au sein de notre municipalité.

Nous désirons remercier madame Thérèse Renaud et monsieur Robert Tremblay pour leur implication au sein du Comité consultatif d'urbanisme. Madame Renaud siégeait sur le comité depuis 2009 et monsieur Tremblay depuis 2013. Également, nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres, soit monsieur Rodolphe Boivin, madame Laurence Robert et monsieur Olivier Lessard.

Monsieur Boivin est en poste depuis février, madame Robert depuis avril et monsieur Lessard est arrivé en juin dernier.

Mario Godbout, conseiller municipal
Lucie Racine, conseillère municipale

Lieu d'Enfouissement de la Ville de Québec

Le comité de vigilance du Lieu d'Enfouissement de la Ville de Québec (LEVQ)

Dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement, la Ville de Québec a créé en 2002, un comité de surveillance pour le lieu d'enfouissement, composé de citoyens, représentants municipaux, groupes environnementaux et socio-économiques ainsi que des fonctionnaires représentant la Ville de Québec.

Le rôle du comité de vigilance est de s'assurer que l'exploitation du lieu d'enfouissement s'effectue dans le respect des exigences environnementales.

Au cours de ces années, quelques citoyens de la municipalité de Saint-Joachim ont participé à titre de membre citoyen de ce comité de vigilance dont *MM. Raymond Audet* (2002-2012) et *Jean-Marie Martineau* (2013-2020) à qui nous disons MERCI pour toutes ces années d'implication.

Intéressée par la question environnementale et par la gestion des déchets, *Mme Pascale Despins*, résidente de Saint-Joachim (secteur La Mîche) a répondu positivement à notre appel et remplacera *M. Martineau* au sein du comité.

Mario Godbout, conseiller municipal

**N'oublions pas que la
démocratie municipale
est tributaire de la
participation citoyenne!**

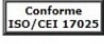
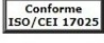
La qualité de l'eau de mon puits !

Il est recommandé de faire analyser l'eau d'un puits privé 2 fois par année, au printemps et à l'automne, soit aux moments où la recharge de la nappe phréatique est la plus importante. Le propriétaire est tenu légalement de fournir une eau potable à lui-même, à sa famille, ainsi qu'à ses visiteurs selon l'article 3 du Règlement (chapitre Q-2, r. 40) sur la qualité de l'eau potable. Si un visiteur était malade après avoir bu de son eau, le propriétaire pourrait en être tenu responsable.

Si vous avez besoin de faire analyser votre eau vous pouvez communiquer avec nous au : **418 827-3755** à la Municipalité de Saint-Joachim. Le prix peut varier selon la demande de l'analyse entre 60 \$ et 70 \$.

Vous pouvez également vous référer à ces compagnies qui sont mentionnées sur le site du Gouvernement du Québec (Environnement et Lutte contre les changements climatiques.)



No de laboratoire et conformité	Organisme
Capitale-Nationale (03)	
405 	AGAT Laboratoires 350, rue Franquet, bureau 10 Québec (Québec) G1P 4P3 Téléphone : 418 266-5511 Télécopieur : 418 653-2335
314 	Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (MELCC) 2700, rue Einstein Québec (Québec) G1P 3W8 Téléphone : 418 643-1301 Télécopieur : 418 528-1091
477 	Eurofins Environex 4495, boulevard Wilfrid-Hamel, bureau 150 Québec (Québec) G1P 2J7 Téléphone : 418 977-1220 Télécopieur : 418 614-9777
276 	Laboratoires Bureau Veritas 2690, rue Dalton Québec (Québec) G1P 3S4 Téléphone : 418 658-5784 Télécopieur : 418 658-6594
467 	Microbios Analytique inc. 550, rue Père-Lelièvre, bureau 108 Québec (Québec) G1M 3R2 Téléphone : 418 872-2345 Télécopieur : 418 872-2339

La Grande Ferme

Une fin d'année bien remplie à La Grande Ferme !

L'automne cogne à nos portes et il est temps pour la Grande Ferme d'annoncer ses prochaines activités !

Cette année encore, la Grande Ferme tiendra son traditionnel Marché d'automne les 10 et 11 octobre, entre 10 h et 17 h. Au programme : Produits uniques du terroir de la Côte-de-Beaupré et articles de cuisine faits maison. Service de restauration extérieur offert par la Grande Ferme. Au menu ! Tourtine, tourtière, ragoût, soupe aux légumes et plus encore. Des mesures sanitaires seront mises en place afin d'assurer le bon déroulement de l'événement. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

Dans une formule unique, l'organisme tiendra son souper-bénéfice... en ligne le 19 novembre. À mettre à vos agendas ! Plaisirs gustatifs et découvertes musicales garantis. Des détails suivront sous peu par le biais de notre page Facebook : <https://www.facebook.com/lagrandeferme>.

La Grande Ferme offre aussi un service de restauration en partenariat avec l'Association bénévole Côte-de-Beaupré. Depuis octobre 2018, le personnel de la cuisine prépare les repas de la Popote roulante. L'équipe se réjouit de faire partie de cette initiative. Elle fournit des repas de qualité aux personnes qui ont recouru à cette offre.



Depuis juin 2020, le public peut découvrir la nouvelle exposition permanente *Une bouchée d'histoire : Se nourrir au temps de la Grande Ferme*. Il est possible pour vous de la voir jusqu'à la fin octobre. Les heures d'ouverture sont du mercredi au dimanche, entre 10h et 16h. Toutefois, à partir du mois de novembre, les visites se feront sur rendez-vous seulement. Vous pouvez réserver par téléphone (**418-827- 4608**) ou par courriel à l'adresse ci-dessous : mediation@lagrandeferme.org. Profitez de l'occasion pour visiter la boutique et faire le plein de petits plats réconfortants !

Pour plus d'informations concernant la programmation culturelle, vous pouvez téléphoner ou consulter la page Facebook de la Grande Ferme.

Bon début d'automne à tous !

Au plaisir de vous voir !



Fabrique de la paroisse



Chers paroissiens et paroissiennes,

Au printemps de chaque année se tient la campagne annuelle de financement de notre paroisse, plus communément appelé la Capitation. En 2020, cette grande campagne qui devait se dérouler du

26 avril au 10 mai a été reportée au mois de septembre en raison de la crise du coronavirus. Donc, **elle aura lieu du 26 septembre au 9 octobre** sous le thème : **MERCI DE VOTRE DON POUR LA RELANCE.**

Pendant plusieurs mois, nous avons été privés des revenus habituels des quêtes et autres dons dû à l'annulation des messes; voilà donc une belle façon de soutenir votre paroisse pour poursuivre notre mission parmi vous.

En effet, votre solidarité nous permet de continuer à vous offrir de notre mieux les services religieux, dans des édifices bien entretenus, avec un personnel et des bénévoles compétents, généreux et attentionnés.

De plus, nous pouvons continuer à développer des projets en catéchèse, en liturgie, en pastorale auprès des aînés, des familles et des blessés de la vie. Nous souhaitons également, malgré la pandémie, conserver notre personnel et nos édifices afin de pouvoir continuer à bien vous servir et à développer une pastorale de proximité pour notre temps. Cependant nous devons vous avouer que nos ressources actuelles ne suffisent plus à combler les dépenses. C'est un défi important auquel votre assemblée de Fabrique est confrontée. Et nous savons que cela vous préoccupe autant que nous.

Vous avez reçu par la poste notre lettre vous invitant encore une fois à participer à la campagne de la CAPITATION 2020, sous le thème « Merci de votre don pour la relance ». Nous nous permettons donc de solliciter votre appui pour faire un succès de la présente campagne de capitation et ainsi contribuer à poursuivre ensemble la mission que le Seigneur nous a confiée. De plus, nous osons vous demander d'en faire la promotion auprès des personnes de votre

entourage, jeunes et moins jeunes, afin de conserver un patrimoine religieux qui pourra servir à tous, un jour ou l'autre. Puisse le Seigneur nous aider à maintenir ensemble notre phare allumé spécialement pour guider les générations qui nous succéderont.

À titre indicatif, le montant suggéré par le diocèse de Québec est de 80\$ par adulte. Il va de soi que toute contribution sera grandement appréciée. N'oubliez pas que votre contribution donne droit à un crédit d'impôt fédéral et provincial selon le montant de votre participation.

Modalités de paiement : Vous pouvez faire un chèque à l'ordre de la « Paroisse Notre-Dame-de-la-Nouvelle-France », nous le faire parvenir par la poste ou le déposer dans la quête lors de la messe du dimanche.

Du fond du cœur, au nom des membres de l'assemblée de Fabrique, un grand MERCI pour votre soutien et votre grande fidélité dans la poursuite de notre mission au milieu des communautés chrétiennes de la Côte de Beaupré.

Jacques Fortin, curé, Lucien Vézina, président, Mario Therrien, marguillier de Château-Richer, Magella Lavoie, marguillier de Ste-Anne-de-Beaupré, Claudine Paré, marguillière de Beaupré, Jean-Marc Thomassin, marguillier de St-Joachim, Jean-Pierre Lévesque, marguillier de St-Ferréol et Denis Giguère, marguillier de St-Tite.

Prenez note que la messe du dimanche à l'église de St-Joachim a lieu aux dates suivantes :

27 septembre à 9h;

11 octobre à 9h;

25 octobre à 9h;

8 novembre à 9h;

22 novembre à 9h;

6 décembre à 9h;

20 décembre à 9h.

Il y a une messe tous les mardis à 16h.

N.B. : Dans le prochain journal municipal, nous vous ferons connaître l'heure des célébrations du temps des Fêtes.

Conférences AQDR gratuites



AQDR

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS
DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES

Conférence : Votre droit de vieillir avec dignité

Le 16 octobre 2020 de 13 h 30 à 15 h 00

Lieu à confirmer !

Sujets discutés:

La maltraitance, physique, psychologique, sexuelle, financière;
Prévenir la maltraitance;
Briser l'isolement et le silence;
Attention à votre argent;
Les trois types de garantie;
Fraude en ligne;
Les achats par téléphone;
Les réseaux sociaux;
Prévenir les fraudes financières;
Les ressources.

C'est gratuit !

Conférence: Vos protections juridiques

Le 20 novembre 2020 de 13 h 30 à 15 h 00

Lieu à confirmer !

Sujets discutés:

La procuration;
Le mandat de protection;
Les régimes de protection;
Le testament;
Pourquoi faire un testament;
Les différentes formes de testament;
La révision, la modification et la révocation de son testament;
Le liquidateur successoral;
Les préarrangements funéraires;
L'accès à vos petits-enfants;
Les ressources.

C'est gratuit !



Plu Mobile

Organisateur de déplacements

Côte-de-Beaupré – Île d'Orléans

Pour les résidents de Saint-Joachim qui doivent se déplacer pour se rendre sur la Côte-de-Beaupré où même à Québec les départs de Plu Mobile se font à partir de l'hôtel de ville de Saint-Joachim à partir de 6h21, 9h58 15h43 empruntant le chemin Royal, et à partir de Québec l'arrivée à l'hôtel de ville est prévue à 9h45, 15h30, 17h45 et 18h40.

Les arrêts sont au Bingo des Chutes, avenue D'Estimauville, CEGEP Limoilou, la gare du Palais, l'Hôtel Dieu et Place d'Youville entre autres. Pour plus d' informations 418 827-8484 ou www.plumobile.ca

Lawrence Cassista, conseiller municipal

La Bibliothèque est présentement ouverte selon certaines mesures

Le prêt sans contact n'est plus fonctionnel à partir de maintenant.

Voici les mesures à suivre lors de votre venue à la bibliothèque:

- ⇒ Le couvre-visage est obligatoire dans la bibliothèque;
- ⇒ Désinfection des mains obligatoire à l'entrée et à la sortie de la bibliothèque;
- ⇒ Respect de la distanciation physique de 2 mètres en tout temps;
- ⇒ Les retours de documents se font à partir de la chute à livre à l'extérieur;
- ⇒ Les ordinateurs ne sont pas accessibles aux usagers;
- ⇒ Quarantaine de 24 h pour tous les retours et entre les différentes ouvertures.

Information : www.mabibliothèque.ca/beaupre
(418) 827-4541

Adresse: 11298, rue de la Salle, Beaulieu (Québec) G0A 1E0

Heures d'ouverture:

Dimanche: 13 h à 15 h — **Lundi:** 18 h 30 à 20 h 30 — **Mercredi:** 13 h à 15 h

***La bibliothèque sera fermée: 11-12 octobre, 8 novembre, 6 décembre et du 21 décembre au 3 janvier 2021.**



Aréna Côte-de-Beaulieu



Viens patiner ou jouer au hockey!

L'Aréna Côte-de-Beaulieu offre divers programmes de hockey, des cours de patinage artistique et des séances de patinage libre.

Suivez les publications sur Internet ou contactez l'Aréna pour connaître les détails des activités en ce début d'automne.

Information: <https://www.facebook.com/ArenaCotedeBeaulieu>
cpacotedebeaulieu@hotmail.com

<http://www.arenacb.com/>

(418) 827-4501



Friperie de la Côte



Pensez « Friperie de la Côte »!

Vous voulez vous procurer meubles, vêtements, articles ménagers, de bébé, de sports, jouets, livres ou autres?

Venez nous visiter à Beauré au 11 186, avenue Royale.

Que ce soit pour réduire votre empreinte environnementale, économiser ou pour offrir une seconde vie à des objets encore en excellent état?

Passez nous voir!

Vous désirez vous départir de biens?

Les dons sont toujours les bienvenus! Vous n'avez qu'à les déposer au magasin lors des heures d'ouverture ou encore laisser vos objets à la porte arrière du magasin lorsque fermé.

Merci pour votre honnêteté. Les biens déposés à la porte du magasin sont des dons destinés à la vente.

Malgré la présence de caméra, encore certaines personnes viennent y chercher des objets en dehors des heures d'ouverture. Merci de laisser les effets sur place.

Les électro-ménagers, télévision et meubles brisés **ne sont pas** acceptés.

Vous pouvez aller les porter à l'écocentre de Beauré au 34, rue Industrielle, Beauré lors des heures d'ouverture. Merci!



Les 1^{er} jeudi de chaque mois, vente à 50%.

On vous attend.

Venez en profiter !

Nouveauté...

Le paiement direct est maintenant accepté.

*****Toutes les mesures d'hygiène sont respectées. Vous pouvez venir magasiner en toute sécurité.**

Le masque est obligatoire !

Club de Marche

Description : Le Club a vu le jour en février 2017 et ne cesse de prendre de l'ampleur depuis. Il vise les objectifs suivants : motiver les gens à marcher de façon assidue, améliorer la condition physique, favoriser le contact avec la nature et la découverte du territoire de la Côte de Beauré et de Charlevoix et finalement favoriser les échanges entre les membres.

Clientèle : Le Club regroupe principalement des retraités mais accueille également des membres qui sont encore sur le marché du travail mais qui sont disponibles sur semaine pour les randonnées.

Horaire : Les marches se font en matinée à compter de 8 h 30 pour la saison estivale de juin à septembre et de 9 h le reste de l'année et cela habituellement du lundi au vendredi inclusivement. Le Club organise aussi à l'occasion des randonnées en fin de semaine.

Déroulement des activités : Les randonnées se font sur des sentiers en forêt. Chaque randonnée est dirigée par un organisateur du Club. La distance varie entre 6 et 12 km et la durée

est entre 2 et 4 heures. Souvent, nous formons des sous-groupes pour tenir compte du calibre de nos membres : randonnée courte/longue, intensité rapide/modérée. En hiver, nos randonnées se font en raquettes ou en bottes à crampons lorsque les sentiers sont durcis.

Frais : Les frais d'inscription pour un abonnement annuel sont les suivants : membre individuel 20\$/année, membre familial 30\$/année, membre occasionnel 5\$/marche. Des droits d'accès sont possibles à certains sites de randonnée.

Informations et inscription sur notre blogue :

<http://clubdemarchecotedebeaure.blogspot.ca/>

Contact : Luc Legendre, président 418-580-2275 ou

Luc.legendre@icloud.com



Faits saillants du rapport financier 2019



Municipalité de
Saint-Joachim

8 septembre 2020

Chères/chers contribuables,

Il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2019 déposé lors de l'assemblée du 4 mai dernier. Dans ce document, vous y retrouverez notamment l'avis du vérificateur externe ainsi qu'un résumé du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019. Il sera également question de l'information relative aux salaires des élus municipaux.

Nos résultats financiers démontrent bien la rigueur à laquelle nous administrons les deniers publics et la vigilance dont nous faisons preuve jour après jour pour respecter nos objectifs, nos orientations ainsi que le budget fixé.

Vous pouvez dès maintenant consulter le rapport financier complet au secrétariat de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture du bureau.

Cordialement,

Marc Dubeau, maire

Faits saillants du rapport financier 2019

Avis du vérificateur externe

Le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 ont été préparés par M. Pierre Racine, CPA.

Voici l'avis de l'auditeur:

«À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.»

Les états financiers au 31 décembre 2019 nous indiquent de très bons résultats avec un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de l'ordre de 90 436\$. Les revenus de fonctionnement réalisés ont été de 2 202 823\$, alors que l'on prévoyait des revenus de 2 071 926\$. Nous devons également considérer un montant de 1 449 631\$ principalement pour la reconstruction du chemin du Cap-Tourmente (phase 1) augmentant ainsi les revenus de fonctionnement à 3 652 454\$.

Résumé du rapport financier pour l'exercice financier 2019

	Budget (\$)	Réalisation (\$)
Revenus de fonctionnement	2 071 926	3 652 454
Charges de fonctionnement	1 938 206	2 308 757
Moins: Revenus d'investissement	-	(1 449 631)
Excédent (déficit) de l'exercice	133 720	(105 934)
Conciliation à des fins fiscales		
Financement		
Amortissement des immobilisations	-	327 339
Financement		
Remboursement de la dette à long terme	(162 224)	(134 003)
Affectations		
Activités d'investissement	28 504	3 034
Excédent accumulé affecté	-	-
	(133 720)	196 370
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-	90 436

Faits saillants du rapport financier 2019

Revenus et Charges par objets

Renseignements complémentaires (revenus par objets)

Exercice terminé le 31 décembre 2019

	Budget (\$)	Réalisation (\$)
Revenus		
Fonctionnement		
Taxes	1 345 798	1 366 133
Compensation tenant lieu de taxes	103 217	103 764
Services rendus	14 240	18 758
Transferts	47 509	62 631
Impositions de droits	73 757	123 063
Amendes et pénalités	1 500	2 810
Autres revenus d'intérêts	5 500	14 524
Autres revenus	480 405	511 140
Investissement		
Transferts	-	1 416 388
Autres revenus	-	33 243
	2 071 926	3 652 454

	Budget (\$)	Réalisation (\$)
Charges		
Administration générale	486 917	481 329
Sécurité publique	221 917	236 935
Transport	518 051	530 725
Hygiène du milieu	320 036	336 126
Santé et bien-être	2 000	5 160
Aménagement, urbanisme et développement	91 002	89 688
Loisirs et culture	220 433	185 817
Frais de financement	77 850	115 638
Amortissement des immobilisations	-	327 339
	1 938 206	2 308 757
Excédent (déficit) de l'exercice	133 720	1 343 697

Rémunération des élus

Rémunération des élus (exercice se terminant le 31 décembre 2019)

	Rémunération	Allocation de dépenses
Maire (rémunération municipalité)	16 702	8 351
Maire (rémunération MRC)	9 200	4 600
Conseillers municipaux	5 567	2 784
Total	59 304	29 655



Saint-Joachim fête l'Halloween!

Samedi, 31 octobre 2020

- . Concours de décoration de citrouilles.
- . Animation thématique ambulante.
- . Surprises et prix de présence.

Visitez notre page Facebook, section événement pour les détails et les inscriptions au concours de citrouilles.



www.facebook.com/municipalitedesaintjoachim

Mise en page: Christine Drouin